



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN NOVEMBRE 2019

À la fin novembre, 4'764 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP), soit 589 de plus que le mois dernier. Le taux de chômage a augmenté de 0.4 point à 2.7%.

L'augmentation mensuelle du chômage s'explique principalement par le ralentissement progressif des activités de la construction dans le Haut-Valais ainsi que de l'agriculture et de la construction dans le Valais romand.

Après deux ans de forte croissance du PIB valaisan, la conjoncture ralentit en 2019. D'ailleurs, le taux de chômage valaisan en novembre 2019 est similaire à celui de novembre 2018 qui avait fortement diminué par rapport à 2017.

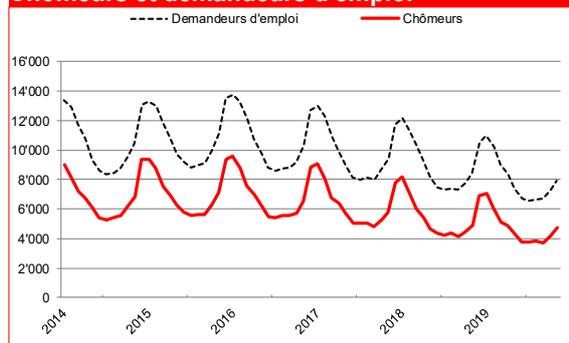
Selon la Banque cantonale du Valais et l'institut BAK Economics, le PIB valaisan devrait croître de 1.1% en 2019 et de 1.2% en 2020. Le Service de l'industrie, du commerce et du travail prévoit une diminution du taux de chômage à 3.0% en 2019 et 2.9% en 2020 contre 3.1% en 2018.

9 décembre 2019

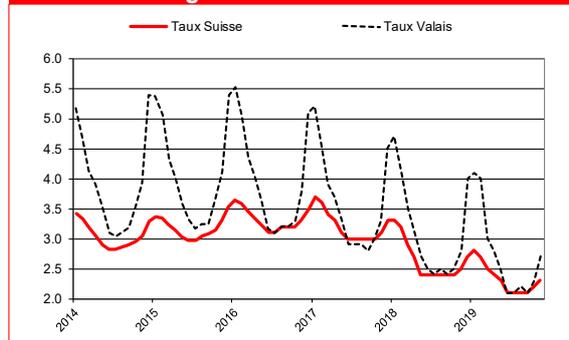
Chômage novembre 2019

	Taux	Chômeurs	
Valais	2.7%	4'764	↗
Haut-Valais	1.2%	529	↗
Valais central	3.2%	2'241	↗
Bas-Valais	3%	1'993	↗

Chômeurs et demandeurs d'emploi



Taux de chômage Suisse-Valais

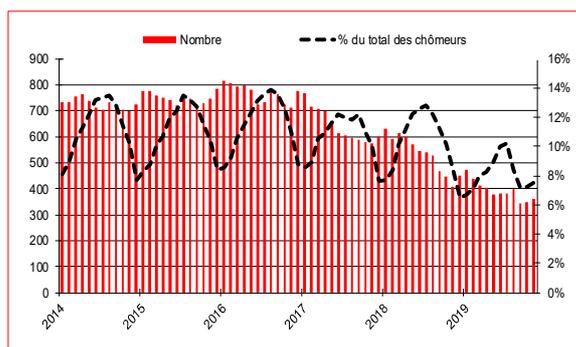
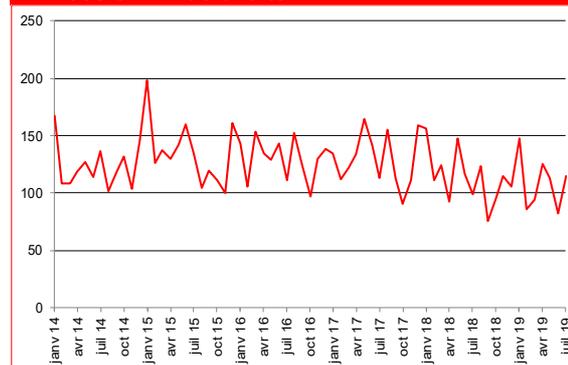


Chômage par régions

	Taux de chômage			Chômeurs		
	Nov. 2019	variation mensuelle	variation annuelle	Nov. 2019	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse	2.3	0.1	-0.2	106'330	4'646	-4'144
Valais	2.7	0.4	0.0	4'764	589	-96
Haut-Valais	1.2	0.3	0.0	529	123	-3
Valais Central	3.2	0.4	0.0	2'241	302	36
Bas-Valais	3.0	0.2	-0.2	1'993	164	-127
RAV Oberwallis	1.2	0.3	0.0	525	122	-6
ORP Sierre	3.2	0.4	0.3	720	87	70
ORP Sion	3.2	0.4	-0.1	1'522	218	-37
ORP Martigny	3.2	0.5	-0.6	1'047	158	-170
ORP Monthey-St.-Maurice	2.9	0.0	0.2	945	4	45

Contact

Christophe Juillard, Responsable de l'Observatoire valaisan de l'emploi (OVE), entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 72 99

Chômeurs de longue durée**Arrivées en fin de droits****Profil des chômeurs**

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Nov. 2019	variation mensuelle	variation annuelle	Nov. 2019	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	554	3	-142	2.7	0.0	-0.7
25-49 ans	2'895	364	-5	2.8	0.3	0.0
50-64 ans	1'313	226	49	2.5	0.4	0.1
Hommes	2'498	406	-17	2.6	0.5	0.0
Femmes	2'266	183	-79	2.8	0.2	-0.1
Suisses	2'348	138	-26	1.8	0.1	0.0
Etrangers	2'416	451	-70	5.2	1.0	-0.2
Au chômage depuis 1-6 mois	3'662	599	29			
Au chômage depuis 6-12 mois	744	-22	-76			
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	358	12	-49			

Chômage par groupes de professions

	Novembre 2019					
	Effectifs		Variation mensuelle		Variation annuelle	
	Part en %	Absolue	Relative en %	Absolue	Relative en %	
Professions saisonnières						
Construction	534	11	261	95.6	48	9.9
Hôtellerie, restauration et nettoyage	1049	22	54	5.4	-38	-3.5
Agriculture, économie forestière, élevage animaux	464	10	266	134.3	-76	-14.1
Professions non saisonnières						
Industrie	396	8	9	2.3	-33	-7.7
Professions commerciales et de la vente	498	10	0	0.0	12	2.5
Transports et activités techniques	358	8	44	14.0	-1	-0.3
Information et communication	156	3	-13	-7.7	6	4.0
Activités spécialisées, scientifiques et financières	273	6	9	3.4	27	11.0
Activités de service administratif et de soutien	570	12	-30	-5.0	10	1.8
Santé humaine et action sociale	349	7	12	3.6	-16	-4.4
Professions artistiques	38	1	1	2.7	2	5.6
Autres professions	79	2	-24	-23.3	-37	-31.9

Taux de chômage : Depuis le 1er janvier 2017, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2015-2017) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 178'499 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épuisé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.